

Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Octobre 2014

Nom du produit: Résine cristalle époxy EC 141

Page: Page 1 de 12

#### SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1 Identificateur du produit:

Nom commercial: Résine cristalle époxy EC141

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisations de la substance/du mélange: Usage industriel. Usage professionnel.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Esprit Composite

22, Rue Gassendi F-75014 Paris

France

Téléphone:Tel: +33 1 4044 4797Téléfax:Fax: +33 1 4044 4951Site web:www.espritcomposite.comAdresse e-mail:contact@espritcomposite.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Numéro d'appel d'urgence: Orfila (INRS): +33 1 4542 5959

### **SECTION 2. Identification des dangers**

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux. Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2 H411: Toxique pour les organismes aquatiques,

entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Sensibilisant R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec

la peau.

Irritant R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

Dangereux pour l'environnement R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut

entraîner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique.

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pictogrammes de danger:





Mention d'avertissement Mentions de danger Attention

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

EUH 205 : Contient des composés époxydiques. Peut

produire une réaction allergique.

Conseils de prudence :

**Prévention:** P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/

brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.



Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Octobre 2014

Nom du produit: Résine cristalle époxy EC 141

Page: Page 2 de 12

P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du

visage.

P280 Porter des gants de protection.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:

consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter

un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

• produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine et résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)

- oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]
- 1,4-bis(2,3-époxypropoxy)butane
- sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)

#### 2.3 Autres dangers

Intervention:

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### **SECTION 3. Composition/informations sur les composants**

3.2 Mélanges

Nature chimique: Résine époxy modifié

Composants dangereux:

Nom Chimique	No. CAS No. CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (Règlement (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine et résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	25068-38-6 01-2119456619-26	Xi; R36/38 R43 N; R51-R53	Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 50 - <= 100
oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]	68609-97-2 271-846-8 01-2119485289-22	Xi; R38 R43	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317	>= 10 - < 12,5
1,4-bis(2,3- époxypropoxy)butane	2425-79-8 219-371-7 01-2119494060-45	Xn; R20/21 Xi; R36/38 R43	Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317	>= 5 - < 7
sébacate de bis(1,2,2,6,6- pentaméthyl-4- pipéridyle)	41556-26-7 255-437-1	Xi; R43 N; R50/53	Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 0,1 - < 0,25

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

#### **SECTION 4. Premiers secours**

4.1 Description des premiers secours.

Informations générales : Maintenir au chaud et dans un endroit calme.



Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Octobre 2014

Nom du produit: Résine cristalle époxy EC 141

Page: Page 3 de 12

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Coucher la personne concernée et la maintenir au

chaud.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale

stable et appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière

ou d'arrêt respiratoire.

En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau

et du savon.

Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau,

également sous les paupières. Pendant au moins 15

minutes.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire

facilement.

En cas d'ingestion : Garder tranquille.

Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: effets irritants

Rougeur

effets sensibilisants

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Pas d'information disponible.

#### **SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

5.1 Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés: Mousse.

Sable

Dioxyde de carbone (CO2)

Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau pulvérisée

5.2 Dangers particuliers résultant de substance ou mélange:

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie: La pression dans des conteneurs étanches peut

augmenter sous l'influence de la chaleur.

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

5.3 Conseils pour les pompiers :

Équipement de protection spécial pour les pompiers: En cas d'incendie, porter un appareil de protection

respiratoire autonome. Utiliser un équipement de

protection individuelle.



Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Octobre 2014

Nom du produit: Résine cristalle époxy EC 141

Page: Page 4 de 12

Information supplémentaire:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les

fumées.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones

sûres.

Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation

souterrain.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée

doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

#### SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate.

Prévenir les autorités compétentes en cas de fuite du gaz ou en cas de pénétration dans des cours d'eau, le

sol ou la canalisation.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas laisser le produit s'écouler de manière

incontrôlée dans l'environnement.

Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les

égouts ou les cours d'eau.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives

ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Méthodes de nettoyage: Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice,

agglomérant pour acide, agglomérant universel,

sciure).

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement

étiquetés.

6.4 Référence à d'autres sections:

Référence à d'autres sections: Équipement de protection individuel, voir section 8.

#### **SECTION 7. Manipulation et stockage**

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Conseils pour une manipulation sans danger: Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation

suffisante dans les ateliers.

Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau

et les yeux.

Porter un équipement de protection individuel.



Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Octobre 2014

Nom du produit: Résine cristalle époxy EC 141

Page: Page 5 de 12

Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations

dans lesquelles ce mélange est utilisé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion: Tenir à l'abri des flammes nues, des

surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène: Veiller à une ventilation adéquate. Se laver les mains et

le visage avant les pauses et immédiatement après

manipulation du produit.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs: Garder les récipients bien fermés dans un

endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans des

conteneurs proprement étiquetés.

Précautions pour le stockage en commun: Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou

des alcalis, ainsi que des amines.

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la

chaleur et des sources d'ignition.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Autres données: Stable à température et pression ambiantes normales.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s): Consulter les directives techniques pour l'utilisation de

cette substance/ce mélange.

#### SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine et résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700):

**Utilisation finale: Travailleurs** 

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets systémiques,

Long terme - effets systémiques

Valeur: 8,33 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets systémiques,

Long terme - effets locaux Valeur: 12,25 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets systémiques,

Long terme - effets systémiques

Valeur: 3,571 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets systémiques,

Long terme - effets systémiques

Valeur: 0,75 mg/kg

oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]: Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau



Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Octobre 2014

Nom du produit: Résine cristalle époxy EC 141

Page: Page 6 de 12

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets

systémiques Valeur: 3,9 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets

systémiques Valeur: 13,8 mg/m3

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine et résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700):

Eau douce

Valeur: 0,006 mg/l Eau de mer

Valeur: 0,0006 mg/l Intermittent releases Valeur: 0,018 mg/l

Station de traitement des eaux usées

Valeur: 10 mg/l Sédiment d'eau douce Valeur: 0,996 mg/kg Sédiment marin Valeur: 0,0996 mg/kg

Sol

Valeur: 0,196 mg/kg

oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]: Station de traitement des eaux usées

Valeur: 10 mg/l Eau douce

Valeur: 0,0072 mg/l Eau de mer

Valeur: 0,00072 mg/l Sédiment d'eau douce Valeur: 66,77 mg/kg Sédiment marin Valeur: 6,677 mg/kg

Sol

Valeur: 80,12 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Système efficace de ventilation par aspiration

ventilation efficace dans tout les les zones de

traitement

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux: Ne pas porter de lentilles de contact.

Lunettes de sécurité avec protections latérales

conforme à l'EN166

S'assurer que les emplacements des douches oculaires

et des douches de sécurité sont proches des

emplacements des postes de travail.

Protection des mains: Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits

de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile

catégorie III conformément à EN 374.

Protection de la peau et du corps: Vêtement de protection



Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Octobre 2014

Nom du produit: Résine cristalle époxy EC 141

Page: Page 7 de 12

Protection respiratoire:

Mesures de protection:

Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur

avec un filtre homologué.

Respirateur avec un filtre à gaz (EN 141)

Appliquer les mesures techniques nécessaires pour

respecter les valeurs limites d'exposition

professionnelle.

Ceci peut être réalisé soit par une bonne extraction générale de l'air soit, si les conditions sont réunies, par

une aspiration à la source.

Éviter le contact avec la peau.

Porter un équipement de protection adéquat.

### **SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Aspect: liquide
Couleur: incolore
Odeur: légère
Seuil olfactif: non déterminé

pH: non déterminé
Point de fusion/point de congélation: Non applicable
Point/intervalle d'ébullition: > 200 °C
Point d'éclair: 150 °C

Taux d'évaporation:

Limite d'explosivité, supérieure:

Limite d'explosivité, inférieure:

Non applicable

Non applicable

Pression de vapeur:

Non applicable

Non applicable

non déterminé

Densité de vapeur relative:

Densité:

1,12 g/cm3 (25 °C)

Masse volumique apparente:

non déterminé

Solubilité(s)

Solubilité dans d'autres solvants: non déterminé

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité: Non applicable

Décomposition thermique: Méthode: Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique: 700 - 1.000 mPa.s (25 °C)

Viscosité, cinématique: non déterminé
Propriétés explosives: Non applicable
Propriétés comburantes: Non applicable

 $\underline{\text{9.2 Autres informations}}$ 

Tension superficielle: non déterminé
Point de sublimation: Non applicable

### **SECTION 10. Stabilité et réactivité**

10.1 Réactivité

Réactivité: Stable dans des conditions normales.



Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Octobre 2014

Nom du produit: Résine cristalle époxy EC 141

Page: Page 8 de 12

10.2 Stabilité chimique:

Stabilité chimique:

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Réactions dangereuses:

10.4 Conditions à éviter:

Conditions à éviter:

10.5 Matières incompatibles:

Matières à éviter:

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Produits de décomposition dangereux:

Pas de décomposition si le produit est entreposé et

utilisé selon les prescriptions.

Réagit avec les substances suivantes:

**Bases** 

Oxydants forts Éviter les amines.

Pas de décomposition en utilisation conforme.

Incompatible avec des agents oxydants.

Ce produit peut libérer: Monoxyde de carbone, dioxyde

de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

**SECTION 11. Informations toxicologiques** 

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

**Produit:** 

aigue

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non

disponible

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité

aiguë: > 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée: Estimation de la

toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul

Composants: produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine et

résines époxydiques (poids moléculaire moyen <=

700):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): >

2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 420

BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée: DL50 (Rat, mâle et

femelle): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

BPL: oui

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit: Composants:

Remarques: Donnée non disponible

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine et résines époxydiques (poids moléculaire moyen <=

700):

Espèce: Lapin

Durée d'exposition: 4 h

Méthode: OCDE ligne directrice 404 Résultat: Irritation de la peau

BPL: oui

Lésions oculaires graves/irritation oculaire



Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Octobre 2014

Nom du produit: Résine cristalle époxy EC 141

Page: Page 9 de 12

**Produit:** 

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit: Composants:

Remarques: Donnée non disponible

Remarques: Donnée non disponible

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine et résines époxydiques (poids moléculaire moyen <=

700):

Type de Test: Mouse Local Lymph Node assay (LLNA)

Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact

avec la peau. BPL: oui

Mutagénicité sur les cellules germinales

Cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

**Produit:** Remargues: Non applicable

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Toxicité à dose répétée

**Produit:** Remarques: Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Composants: produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine et

résines époxydiques (poids moléculaire moyen <=

700):

Aucune classification comme toxique pour l'exposition

par aspiration

Information supplémentaire

**Produit:** Remarques: Donnée non disponible

#### **SECTION 12. Informations écologiques**

12.1 Toxicité

**Produit:** 

Toxicité pour les poissons: Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: Remarques: Donnée non disponible

Composants: produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine et

résines époxydiques (poids moléculaire moyen <=

700):

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: CE50 (Daphnia (Daphnie)): 1,7 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202

BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique): NOEC: 0,3 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Type de Test: semi-static test Méthode: OCDE Ligne directrice 211

BPL: oui

12.2 Persistance et dégradabilité

**Produit:** 

Biodégradabilité: Remarques: Donnée non disponible



Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Octobre 2014

Nom du produit: Résine cristalle époxy EC 141

Page: Page 10 de 12

Composants: produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine et

résines époxydiques (poids moléculaire moyen <=

700)

Biodégradabilité: Résultat: Difficilement biodégradable.

Méthode: OCDE ligne directrice 301F

BPL: oui

12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Produit:** 

Bioaccumulation: Remarques: Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol: Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation: Une substance/préparation ne contient aucun

ingrédient considéré comme persistant, bio-

accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastes

**Produit:** 

Information écologique supplémentaire: Remarques: Un danger environnemental ne peut pas

être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou

d'une élimination peu professionnelle.

### **SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination**

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit: En accord avec les réglementations locales et

nationales.

Le récipient vide est dangereux.

ne pas éliminer avec les ordures ménagères.

Ne pas mélanger les flux de déchets lors de la collecte. Emballages contaminés: Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un

site agréé pour le traitement des déchets à des fins de

recyclage ou d'élimination.

#### **SECTION 14. Informations relatives au transport**

14.1 Numéro ONU

 ADR/RID:
 UN 3082

 IMDG:
 UN 3082

 IATA:
 UN 3082

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S. (Epoxy resin)

IMDG: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S. (Epoxy resin)

IATA: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

(Epoxy resin)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 9



Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Octobre 2014

Nom du produit: Résine cristalle époxy EC 141

Page: Page 11 de 12

IMDG: 9
IATA: 9

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID

Groupe d'emballage: III
Code de classification: M6
Numéro d'identification du danger: 90
Étiquettes: 9
Code de restriction en tunnels: E

**IMDG** 

Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 9
EmS Code: F-A, S-F

**IATA** 

Instructions de conditionnement (avion cargo): 964
Instructions de conditionnement (avion de ligne): 964

Groupe d'emballage: III Étiquettes: 9

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID

Dangereux pour l'environnement: oui

**IMDG** 

Polluant marin: oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### **SECTION 15. Informations réglementaires**

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII): Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59):

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV): Non applicable

Seveso II - Directive 2003/105/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 96/82/CE du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Quantité 1 Quantité 2 200 t 500 t

9b Dangereux pour 200 t 5

l'environnement

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Non applicable

#### **SECTION 16. Autres informations**

Texte complet pour phrases R

R20/21: Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

R38: Irritant pour la peau.



Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Octobre 2014

Nom du produit: Résine cristalle époxy EC 141

Page: Page 12 de 12

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la

peau.

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique.

R51: Toxique pour les organismes aquatiques.

R53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique.

**Texte complet pour phrase H** 

R50/53:

H312: Nocif par contact cutané.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H332: Nocif par inhalation.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.: Toxicité aiguë

Aquatic Acute: Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Aquatic Chronic: Toxicité chronique pour le milieu aquatique

Eye Irrit.:Irritation oculaireSkin Irrit.:Irritation cutanéeSkin Sens.:Sensibilisation cutanée

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.